

Contrebasse 602

Fiche de cours



Nombre de crédits :	23
Prérequis :	Contrebasse 601
Corequis :	-

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Contrebasse	Q2	1
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1
Prestation artistique certificative	Contrebasse	Q1Q2	3
Pratiques dirigées	Contrebasse	Q1	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

-L'objectif général du cours vise à développer les capacités techniques et artistiques de l'étudiant permettant une pratique de son instrument à un haut niveau professionnel et facilitant son insertion professionnelle dans le milieu artistique (orchestres, diverses formations instrumentales, auditions,...) ;

*1,7

-Créer un lien vivant entre les diverses disciplines abordées par l'étudiant au cours de son premier cycle lui permettant de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux et en parfaite synergie avec le projet pédagogique et artistique du Conservatoire ;

*4,5,6

Sources et contenus

En rapport avec les principales qualités requises comme contrebassiste, le travail sera majoritairement consacré à la technique, l'intonation, la stabilité rythmique mais aussi l'énergie et la créativité dans un groupe.

*1,5,7

Méthode

-Différents exercices afin d'obtenir une très bonne base technique (sonorité, coups d'archets, vibrato, etc..) ;

-Travail de lecture et de répertoire d'orchestre afin de développer la rapidité de réaction et de compréhension par rapport aux différents textes ;

-Travail du répertoire solo (traits d'orchestres, ...)

-Développement des moyens techniques au service de la musicalité et de l'expression.

*1, 7

Évaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes. La note de l'évaluation continue sera attribuée par le professeur en tenant compte également de l'évaluation partielle du premier quadrimestre ;

-Pratiques dirigées (travail avec accompagnateur) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur le travail de l'étudiant avec un accompagnateur ;

-Prestation artistique formative: évaluation artistique à la fin du premier quadrimestre ;

-Prestation artistique certificative: évaluation artistique devant jury à la fin du deuxième quadrimestre.

*Références au Cadre de Compétences Musique

